

Manifeste pour le réseau ACTIPOLE21

Considérant que la priorité pour tout dirigeant est d'atteindre ses objectifs avec des ressources optimisées, des employés performants et motivés, et ce, en conformité avec les exigences sociétales et environnementales de notre temps;

Considérant que pour l'entreprise, le salarié et la collectivité, ces objectifs sont synonymes, respectivement, de réussite, d'épanouissement et d'équilibre territorial ;

Considérant que l'une des aspirations essentielles du monde du travail est aujourd'hui de rechercher, pour les uns, de meilleures conditions de travail, et pour les autres, des modalités innovantes et plus compétitives ;

Considérant que les conditions de transport dans les grandes agglomérations en particulier, sont très consommatrices de temps et sources de stress et/ou de fatigue pour les salariés, de dégradations de résultats pour les entreprises ou les administrations, d'atteinte à l'environnement et enfin, de destruction du lien social pour la collectivité ;

Considérant enfin que chercher à optimiser les modèles classiques d'organisation du travail s'avère insuffisant face aux problématiques énoncées.

Constatant ainsi que, pour remplir au mieux leurs missions et atteindre leurs objectifs, dirigeants et salariés doivent pouvoir bénéficier de nouveaux modes d'organisation et de nouveaux espaces de travail ;

Constatant que la prise en charge par les collectivités et les entrepreneurs de leurs responsabilités sociétales et environnementales visant à renforcer le bien-être au travail passe aujourd'hui par la réponse à deux grands défis :

- *Le rapprochement des entrepreneurs et des salariés, des collectivités et des citoyens et l'émergence de nouvelles pratiques de mobilité et de flexibilité ;*
- *Le recours aux technologies et aux usages innovants pour bénéficier de l'intelligence collective et optimiser les effets de réseau.*

Les signataires du présent Manifeste s'engagent à soutenir et encourager le développement de ces évolutions nécessaires de la ville, des territoires, du bureau, et du travail. Ils veulent les accompagner en les orientant vers des buts positifs plutôt que constater et subir.

Parmi les formes multiples de ces évolutions, ils préconisent l'invention de nouveaux modèles d'environnement du travail en réseau qui deviennent de véritables lieux de vie, stimulants, riches, conviviaux.

- *Des centres polyvalents situés à proximité de lieux de résidences, d'espaces publics et de nœuds de transports publics ;*
- *Des sièges centraux qui vont eux-mêmes s'adapter à une nouvelle donne.*
- *Des centres aménagés en zones de travail mutualisées et privatives, conviviales et flexibles, équipées de ressources technologiques sécurisées et performantes, et proposant un bouquet de services stimulants aux utilisateurs.*
- *Des solutions technologiques de continuité collaborative entre les équipes, en central, en télécentre, chez soi, chez le client, dans le train...*
- *Des solutions à la fois interopérables et adaptées aux différents besoins des utilisateurs.*

Toutes ces innovations vont dessiner pour les individus et pour les employeurs, une continuité de vie et de communication entre les univers apparemment disjoints. Si elles sont menées de manière coordonnée et équilibrée, elles sauront conduire à de forts gains de compétitivité économique et territoriale. C'est donc en combinaison avec d'autres dispositions, un facteur transversal de vitalisation de l'économie et du travail dans la ville et dans le territoire.

Fait à

Cachet de l'organisation :

Le

Mme / M'